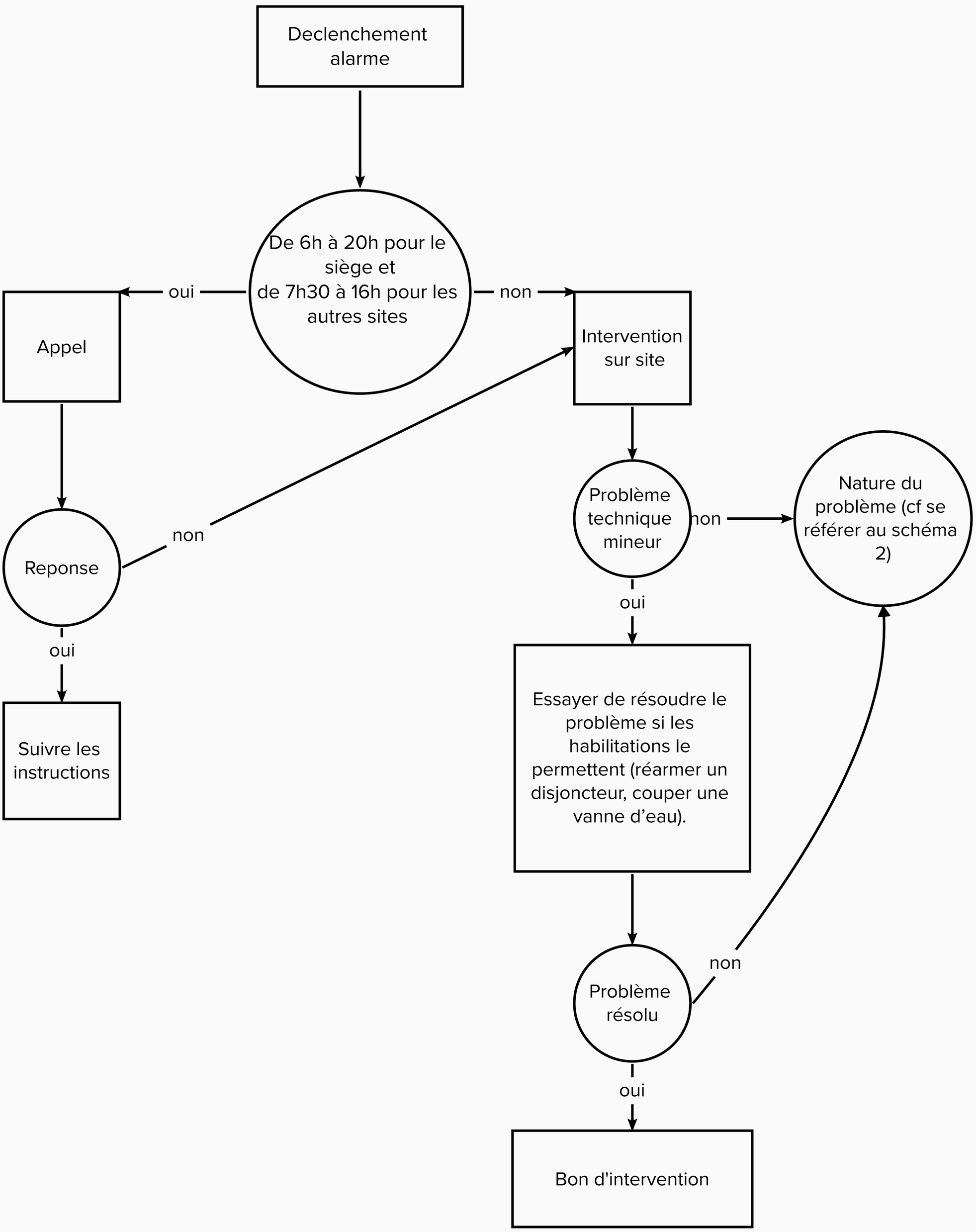
ANNEXE 2


Declenchement alarme
De 6h à 20h pour le siège et de 7h30 à 16h pour les autres sites
oui
non
Appel
Intervention sur site
Reponse
non
Problème technique mineur
non
Nature du problème (cf se référer au schéma 2)
oui
oui
Suivre les instructions
Essayer de résoudre le problème si les habilitations le permettent (réarmer un disjoncteur, couper une vanne d’eau).
Problème résolu
non
oui
Bon d'intervention